



Fédération Française
des Artistes
Prestidigitateurs

257 rue Saint-Martin 75003 PARIS

Président : Serge Odin
Secrétaire général : Gérald Rougevin
Trésorier : Bernard Ginet

<http://www.magie-ffap.com> –
Contact Secrétaire général :
Gérald Rougevin
49 av de Condé
94100 Saint Maur des Fossés
secretaire-general@magie-ffap.com – 06 70 68 12 40

PV CONSEIL FEDERAL du 2 Avril 2017 à 10h00 – Maison de la FFAP - Paris.

Président de séance : Serge Odin
Secrétaire de séance : Gérald Rougevin

Ordre du jour :

- 1) Mot du Président.
- 2) Questions diverses : Posées en début de réunion
- 3) Validation du compte-rendu du Conseil fédéral du 03/04/2016.
- 4) Avancement des actions du relevé de décisions
- 5) Machine à Cartes FFAP et projet de carte FISM/FFAP: point mis à l'ODJ en séance
- 6) Maison de la magie FFAP et Bibliothèque FFAP : point mis à l'ODJ en séance
- 7) Débat autour du traitement des points non vus en AF
- 8) Cahier des charges congrès
- 9) Date et lieu du prochain Conseil FFAP

Présents et représentés/Absents excusés/Absents/Invité : cf Annexe 1 : émargements

16 membres présents ou représentés valablement sur 18 élus. Le quorum est atteint et le Conseil est valide. Georges Naudet est invité par le président de la FFAP à présenter les actions de la maison de la FFAP et le projet de prêt des livres de la bibliothèque.

Relevé de décisions :

- **CR du dernier conseil validé**
- **Le président doit organiser la tournée des amicales pour présenter la FFAP et donner les missions de chacun des membres du conseil chargé de le faire**
- **Décision d'achat d'une machine à cartes pour remplacer les cartes FFAP existantes avec les timbres à coller. Pas de décision en séance sur la future carte FISM, FISM/FFAP ou FFAP/Amicale (propositions à faire par le bureau pour décider lors du prochain conseil).**
- **Le conseil donne son aval au responsable de la maison de la FFAP, dans le cadre de ses missions, pour expérimenter le prêt de livres de la bibliothèque de la FFAP jusqu'à la prochaine Assemblée Fédérale d'avril 2018 sous conditions de l'expérimentation.**
- **Le contenu du cahier des charges des congrès voté en 2016 s'applique en 2017 en attendant la version pour 2018.**

Le prochain Conseil fédéral aura lieu le Samedi 18 Novembre 2017 à la Maison de la FFAP à Paris.

SEANCE

1 - Mot du Président

Le président indique que le bureau n'a pas assez d'autonomie pour agir. L'ODJ de l'Assemblée Fédérale est trop chargé : il rappelle qu'il faut que les responsables de commissions et de missions fassent avancer les dossiers pour les boucler avant avec l'ensemble des parties prenantes. Si un dossier doit être mis en consultation auprès de plusieurs personnes de l'AF, le responsable doit le faire avant et ainsi le dossier est validé avant de passer en AF au moins pour son contenu avec les avis intégrés de tous les acteurs.

2 - Questions diverses

Il n'y a pas eu des questions diverses posées avant la tenue de la séance.

Le conseil décide alors de faire un échange autour de la question de la validation des dossiers.

J Hennessy : peut-on faire des consultations par mail ?

S Odin : oui la FISM le fait, on peut le faire

G Rougevin : on peut aussi faire l'Assemblée Fédérale sur 2 jours mais cela occasionne des frais pour chacun. Présences à l'Assemblée Fédérale : 38 personnes sur 74, les présidents sont trop peu présents.

P Albanèse : de son point de vue, le bureau doit proposer au conseil qui à son tour propose à l'assemblée. La politique et la ligne de conduite à tenir émanent du bureau. Il souligne que les amicales ne se sentent pas intéressées par les actions du bureau et de la FFAP en général car c'est trop éloigné de leur quotidien de club et de leurs attentes.

S Odin : mentionne que justement il y a des actions nouvelles comme le projet de carte FISM/FFAP avec ses bénéfices.

J Hennessy : de son point de vue, en réalité il n'y a pas beaucoup d'apports nouveaux ni de contreparties à avoir une carte FISM.

P Albanèse : dit qu'il faut renforcer l'image de la FFAP auprès des membres pour qu'ils se sentent impliqués et adhérents.

JC Eude : dit qu'il faut plutôt s'adresser par mail aux présidents pour traiter les dossiers au lieu de les présenter pour l'AF 15j avant. Ils n'ont pas le temps de faire un retour en 15j.

B Ginet : la communication doit être faite dans les deux sens, du bureau vers les présidents et des présidents vers le bureau. Peu de présidents parlent de la FFAP dans leur club. Pourquoi adhèrent-ils alors à la FFAP ?

F Denis : il faut lister les avantages de façon concrète et reprendre les mails vers les présidents

J Hennessy : la Newsletter doit être faite plus régulièrement, plus fréquemment et il faut trouver les sujets de mécontentements des présidents pour y répondre et les résoudre.

S Odin : très souvent les actions positives de la FFAP sont occultées alors que les problèmes sont eux mis en avant pour la critique.

J Hennessy : les délais de réponses du bureau sont trop longs vis-à-vis des membres et des amicales

S Odin : il y a trop de travail au Bureau pour tout faire à 8.

Il s'ensuit un long débat sur ce que font les amicales à propos de la FFAP.

Au final quelques pistes sont évoquées pour améliorer le système en place :

- Chaque membre du Conseil pourrait voir 2 amicales pour présenter la FFAP, ses actions et ses perspectives, et recueillir les besoins. Ce serait l'occasion de parler d'un dossier.
- Un questionnaire pour demander les besoins en communication pour les amicales
- Informer davantage les membres sur les retards de la revue, et très tôt

Décision du Conseil : mettre en place une tournée des amicales et présenter la FFAP. S Odin va organiser la tournée et doit donner les missions de chacun.

3– Validation du compte-rendu du Conseil fédéral du 3/04/2016

Le secrétaire général fait voter le texte du CR.

Question : Validez-vous le compte-rendu ?

Vote : 0 abstention ; 0 contre ; 16 pour.

Le texte sera mis sur le site dans la version fournie lors de la convocation avec la mention « validé »

4– Avancement des actions du relevé de décisions

La liste des actions est passée en revue : cf Annexe 2 : relevé des décisions

5- Machine à Cartes FFAP

Stéphane présente différents modèles de machines à cartes, avec leurs coûts et le coût d'une carte selon le modèle. L'idée est de faire le renouvellement de toutes les cartes chaque année avec une couleur différente et éliminer les pastilles autocollantes qui se perdent et qui coûtent chères.

Aujourd'hui le coût des pastilles et des nouvelles cartes d'adhérents (30 environ par an) est de 800€ TTC.

Carte 1 face : 0.5€ HT hors amortissement

Carte 2 faces : 0.87€ HT hors amortissement

Pour 1000 cartes par an : 1000€ TTC donc ce serait rentable d'avoir une machine. Il faut compter 10h de traitement d'impression des 1000 cartes. Il faut donc une machine rapide.

Mais il reste plusieurs options de cartes :

- FFAP seule, plus une carte FISM à part
- FISM/FFAP double faces
- FFAP/Club double faces, plus une carte FISM à part

Un débat a lieu, la carte FISM n'apparaît pas opportune pour tous, alors que la carte FFAP/Club davantage.

Il y a une idée de rentabiliser la machine en imprimant des cartes pour faire des tours que la FFAP vendrait.

Au final, la décision d'acheter une machine à cartes est prise par les membres mais pas celle du type de carte ni des avantages qu'elle procurera.

Le bureau fera donc l'acquisition de la machine.

Le bureau proposera un modèle de la future carte, de ses avantages et des modalités de distribution.

Il donnera également aux membres de la FFAP les modalités d'obtention de la FISM.

6- Maison de la magie FFAP et Bibliothèque FFAP

Georges Naudet, invité par le président de la FFAP, fait la présentation des actions faites dans les locaux depuis l'élection de la nouvelle équipe : cf Annexe 3 : présentation maison de la FFAP.

Un ensemble d'actions ont permis de faire du rangement et des tris de la revue, et faire de la place en sous-sol.

La maison a été ouverte les samedis mais peu de personnes sont venues consulter les ouvrages. D'où le projet de prêt des livres de la FFAP.

Projet de prêt des livres de la bibliothèque FFAP : ce projet se fait dans le cadre de la mission du responsable de la maison de la FFAP pour développer l'ouverture de la Maison de la FFAP auprès des adhérents FFAP.

Le projet a été présenté en conseil de novembre 2016. Il devait être présenté en AF 2017. Il n'a pas pu l'être.

Il est donc représenté en conseil d'avril 2017.

Constat : l'inventaire doit être fait en préalable ainsi que la mise en place dans un document des modalités de prêts pour garantir la tenue des ouvrages en l'état. Une sélection d'ouvrages qui seront mis en prêt doit être communiquée au bureau de la FFAP, ainsi que l'inventaire complet. Les ouvrages sensibles et de collection, non remplaçables, seront hors prêts.

Caution : une caution élevée doit être demandée. Avec la garantie de pouvoir l'encaisser : il faut donc fixer les modalités par écrit et voir avec le trésorier de la FFAP comment faire l'encaissement des cautions si besoin, avec la tenue d'un livre de prêts et des cautions.

Logistique pour la province : à mettre en place et à décrire dans un document.

L'ensemble de ces documents doivent être transmis au bureau avant le premier prêt.

L'expérimentation se fera jusqu'à la prochaine assemblée fédérale en avril 2018.

Un compte –rendu sera alors fait à l'Assemblée ; avec la remise du dossier du projet (inventaire, modalités de prêts, caution et logistique province). Un vote de l'AF sera alors fait. Cette mission s'ajoutera aux autres dans la lettre de mission de la maison de la FFAP, avec les mêmes échéances.

Le conseil donne son aval pour expérimenter le prêt de livres de la bibliothèque de la FFAP jusqu'à la prochaine Assemblée Fédérale d'avril 2018 sous conditions de l'expérimentation :

- faire l'inventaire et le tenir à jour,
- transmettre l'inventaire des ouvrages à l'ensemble du bureau FFAP,
- mettre par écrit dans un document les modalités de prêt, sa logistique et les garanties de prêt (caution), puis le transmettre au bureau
- faire un CR de cette expérimentation pour l'AF 2018,
- passer le dossier au vote de l'AF 2018 (modalités, retours, perspectives).

7- Débat autour du traitement des points non vus en AF

Après un débat sur les actions à prendre afin de limiter l'ODJ de l'AF et rester dans les temps impartis, le Conseil dresse une liste de mesures possibles :

- Faire valider les CR par mail : ce n'est pas cela qui prend le plus de temps, le vote doit se faire en séance
- Ne pas lire le rapport de la commission aux comptes en séance car c'est envoyé avant
- Ecrire le bilan de l'année et lire le document en séance sans laisser la place au débat et sans commentaires en plus.
- Envoyer régulièrement des infos aux membres et à l'AF sur les activités du bureau FFAP pour limiter les questions diverses
- Pour les dossiers de fonds, faire le tour des avis de toutes les parties prenantes du dossier, les finaliser prêts au vote. Puis avoir les retours 3 ou 4 mois avant l'AF, voire le faire valider au précédent conseil (novembre) afin d'intégrer toutes les modifications. Ainsi le dossier est prêt au vote sans grandes remises en questions.
- Communication : la renforcer, faire une appli smartphone, renforcer l'équipe (en cours)

8- Cahier des charges congrès

William pose la question sur la version du cahier des charges à appliquer, ainsi que sur les modalités des invitations.

Le bureau indique que le cahier des charges voté en 2016 est celui qui fait foi jusqu'en avril 2018, date où sera présenté le nouveau cahier des charges. Donc les invitations restent les mêmes que celles indiquées dans le cahier des charges voté en 2016.

9- Date et lieu de la prochaine réunion du Conseil fédéral.

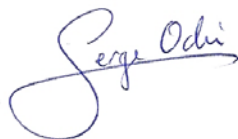
Date : le 18 novembre 2017 à Paris.

Serge Odin remercie tous les participants.

La séance se termine à 15h00

Le 20 juin 2017 :

Serge Odin
Président



Gérald Rougevin
Secrétaire général



Annexe 1 : émargements



FEDERATION FRANCAISE DES ARTISTES PRESTIDIGITATEURS

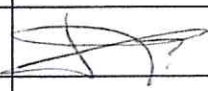
31/03/2017

Conseil Fédéral du 02/04/2017

Conseil Fédéral du 02/04/2017

NOM + PRENOM	AMICALE	Dernier e année	Nbr Memb	Nb voix	Abs.	Pouvoir à	Pouvoir reçu	Tot Pou	Tot Voix	SIGNATURE
2	Membres Elus									
ALBANESE PIERRE	PARIS AFPAM	2017	1	1				0	1	
BEUGNON J. CLAUDE	OEDM	2017	1	1	P	PETIAUX WILLIAM		0	0	
CABANNES STEPHANE	ANGOULEME	2017	1	1				0	1	
CONDETTE WILLIAM	FFAP DIRECT	2017	1	1				0	1	
DELVILLE MARTINE	CESAR H	2017	1	1	P	TRUPIN PATRICK		0	0	
DENIS FREDERIC	LORRAINE	2017	1	1				0	1	
DINOT PHILIPPE	SAINT DIZIER	2017	1	1				0	1	
EUDE JEAN CLAUDE	PARIS	2017	1	1				0	1	
HENNESSY JOEL	FLANDRES	2017	1	1				0	1	
LE BOUEDEC GEORGES	LORIENT	2017	1	1	P	ROUGEVIN GERALD		0	0	
LOUAT MARC	LOIRE	2017	1	1				0	1	
MARLOIS JEAN MARIE	REIMS	2017	1	1				0	1	
ODIN SERGE	LOIRE	2017	1	1				0	1	

Conseil fédéral du 2 avril novembre 2017 – Paris

Nom	Prénom	Absent Excusé ?	Pouvoir à	Pouvoir reçu de	Total pouvoirs reçus	Total des voix	Signature
ALBAN	William	P				1	
ALBANESE	Pierre	P				1	
CABANNES	Stéphane	P				1	
CONDETTE	William	P				1	
DELVILLE	Martine	E	P Bad			0	
DENIS	Frédéric	P				1	
DINOT	Philippe	P				1	
EUDE	Jean Claude	P				1	
GILSONS	Claude	P				1	
HENNESSY	Joël	P				1	
LE BOUEDEC	Georges	E	G Rougevin			0	
LOUAT	Marc	P				1	
MARLOIS	Jean Marie					1	
ODIN	Serge	P				1	
PATHY BAD	Patrick	P		M Delville		2	
PORCELL	Armand	E	G Rougevin			0	
ROUGEVIN	Gérald	P		A Porcell G Le Bouedec		3	
TABARY	Francis	P				1	
					Total :		

Conseil Fédéral du 02/04/2017

NOM + PRENOM	AMICALE	Dernière année	Nbr Memb	Nb voix	Abs.	Pouvoir à	Pouvoir reçu	Tot. Pou	Tot. Voix	SIGNATURE
PETIAUD WILLIAM	DIJON	2017	1	1			BEUGNON JEAN CLAUDE	1	2	
PORCELL ARMAND	AUBAGNE	2017	1	1	P	ROUGEVIN GERALD		0	0	
ROUGEVIN GERALD	FFAP DIRECT	2017	1	1			LE BOUEDEC GEORGES PORCELL ARMAND	2	3	
TABARY FRANCIS	STRASBOURG	2017	1	1				0	1	
TRUPIN PATRICK	BORDEAUX	2017	1	1			DELVILLE MARTINE	1	2	

Nombre de lignes : 18

18 18

4 18

Annexe 2 : relevé de décisions du dernier conseil

Relevé de décisions du Conseil fédéral - CF du 20/11/2016

N°	Quoi ?	Qui ?	Pour quand ?	Réalisé ?
1				
2	Actualiser le cahier des charges des congrès et ses annexes.	W. Condette	27/10/16	Fait
3	Se renseigner pour l'achat éventuel d'une machine à carte.	S. Cabannes	02/04/16	
4	Grades et titres à expérimenter pendant 1 an	JM Marlois	01/04/17	Fait
5	Collectionneurs : rapprochement des deux groupes en vue d'une fusion	S. Odin	01/04/17	En cours
6	Constituer un Groupe de travail et une fiche pour un futur responsable de développement FFAP	P. Albanèse	01/04/17	Fait
7	Lancer un appel à candidature pour prendre en charge un thème des assises	S. Odin/G. Rougevin	01/04/17	
8	Proposer les modifications du RI et des statuts à l'AF	G. Rougevin	01/04/17	Fait
9	Avis défavorable du Conseil pour mettre la catégorie hypnose au concours du championnat de France FFAP	Conseil	19/11/16	Fait
10	Faire un papier exposant le budget cible et la gestion de l'ensemble des dépenses des congrès dans un seul budget	W. Condette	01/04/17	Fait
11	Rendre neutre la présentation et l'identité visuelle des candidats Equipe de France FFAP dans les championnats FFAP	P. Bad	19/11/16	Fait
	Régulariser le montant de la cotisation des membres FFAP de l'équipe de France (85 euros)	P. Bad	01/04/17	Fait
	Proposer un argumentaire pour le prêt de livres de la FFAP	P. Albanèse	01/04/2017	Fait
	Demander à Centaure une proposition de maintenance du site	S. Odin	01/04/2017	Fait

Rédigé par Gérard Rougevin, le : 15/03/2017



Annexe 3 : présentation des actions faites à la maison de la FFAP

Un point sur les activités de la
maison de la FFAP
&
boutique de la fédé

proposé Georges Naudet,
avec la petite bande

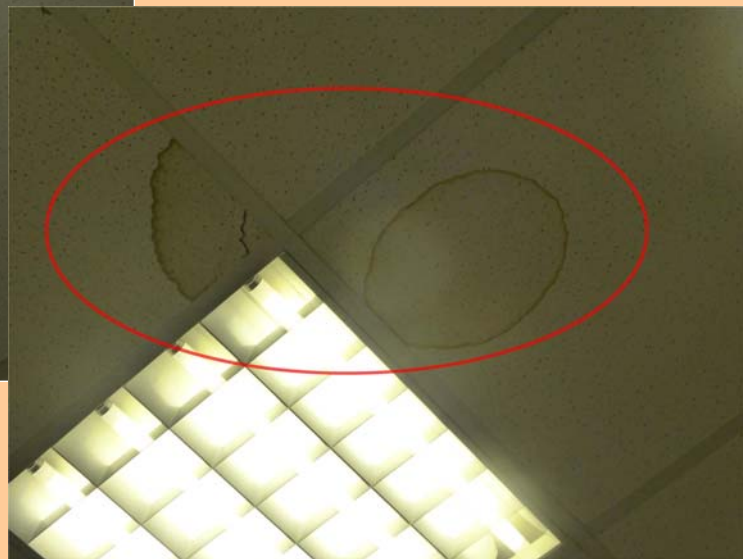


Maison de la FFAP



- Les fuites (au plafond, à la chaudière, fuite aux archives,
- Le confort (toilettes propres et eau chaude au comptoir),
- La sécurité
 - spots, anti-chutes et suppression des prolongateurs
 - extincteurs),
- Les archives (les écuries d'Augias, Hercule JC, l'Antipénélope
- Journées portes ouvertes (JPO)
- Bibliothèque,
- Location de la salle...

Maison de la FFAP



Maison de la FFAP



Maison de la FFAP

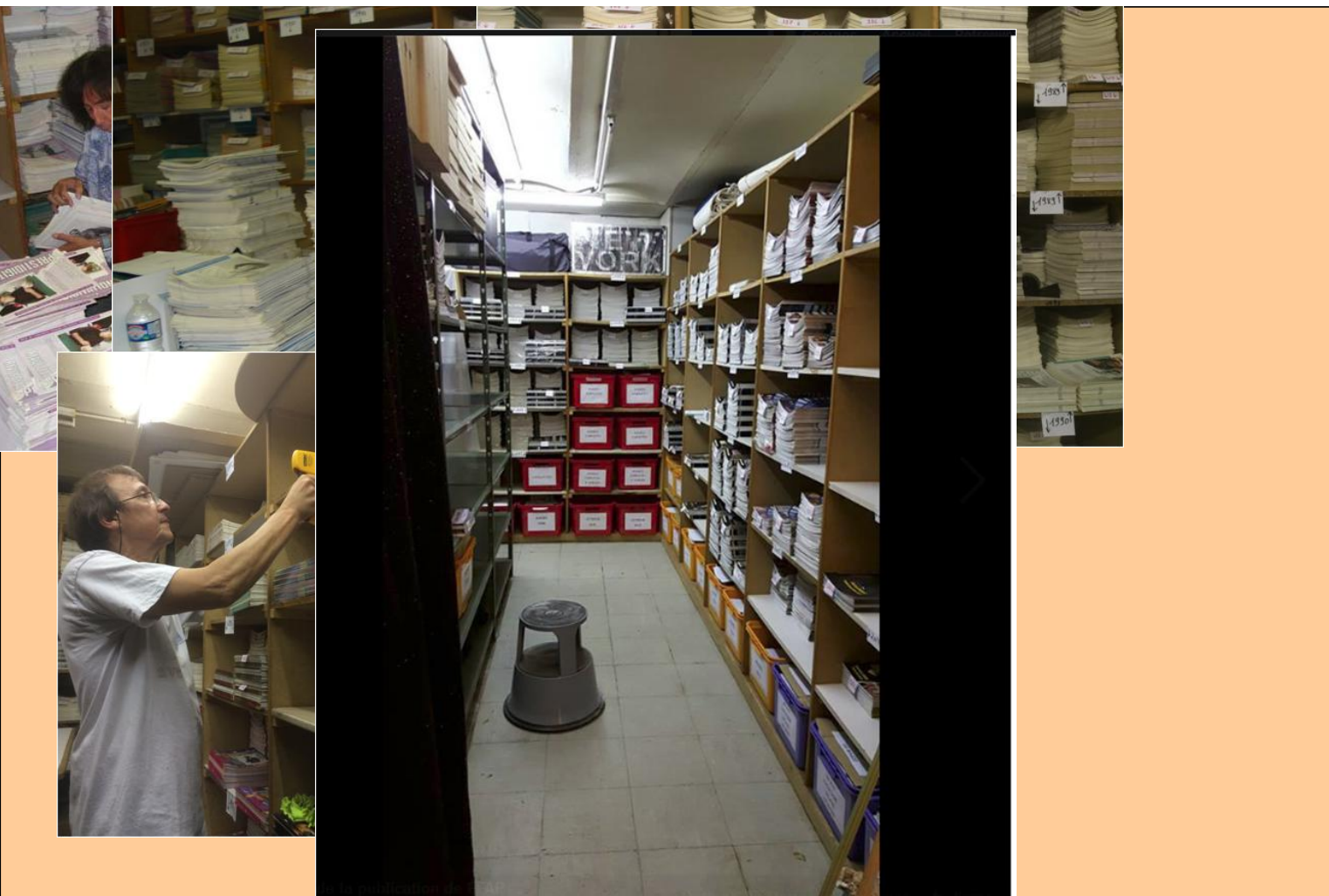


Maison de la FFAP



Maison de la FFAP





Maison de la FFAP



Maison de la FFAP



Boutique de la FFAP

- envois des commandes revues et boutique, réception des soldes, stand boutique FFAP au congrès...

... et vous,
amicales, membres élus

Qu'attendez-vous de la maison
de la fédé ?

Qu'attendez-vous de nous ?

Envoyez vos suggestions à la
petite bande via cette adresse
georges.naudet@free.fr